

République Française - Département du Gard Arrondissement d'Alès	Registre des délibérations de la commune de Saint Jean de Serres
---	---

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 AVRIL 2023
DÉLIBÉRATION N° D15_030423**

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15 En exercice : 14 Présents : 11 Procurations : 2	L'an 2023 et le 03 avril à 18 heures, le Conseil municipal de Saint Jean de Serres, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Foyer Communal afin de pouvoir respecter les mesures barrières liées à la crise de la COVID, sous la présidence de Madame Andrée ROUX, Maire. Présents : Andrée ROUX Édith BORNANCIN, Fabien ENGELIBERT, Alain FAYADA, Daniel ZANÉ, Elsa DARDON, Dario VIOLA, Vivien BACARESSE, Marie BOUEZDA-CABANE, Monique DESTIENNE et Catherine ROUVIERE. Procurations : Danièle MONTEIL à Monique DESTIENNE et Jacqueline JANIEC à Andrée ROUX Absent excusé : Boris CHAPON Secrétaire de séance : Édith BORNANCIN
Date de la convocation : 29-03-2023 Date d'affichage : 29-03-2023	
Objet : BUDGET PRIMITIF 2023 DE LA COMMUNE	

Madame la Maire présente aux membres du Conseil municipal le projet de budget 2023 de la Commune chapitre par chapitre :

Le Budget Primitif de la Commune s'équilibre ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES	613.994,48 €
RECETTES	613.994,48 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
RECETTES	311.480,97 €
DÉPENSES	311.480,97 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **APPROUVE à l'unanimité** le budget M14 de l'année 2023 voté par chapitre.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits.


**La Maire
Andrée ROUX**

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes. Le tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr



COMMUNE DE SAINT JEAN DE SERRES
BP 2023

IV - ANNEXES
ARRÊTÉS ET SIGNATURES IV
D2

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 11
Nombre de procurations : 2
Nombres de suffrages exprimés : 13
VOTES Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de la convocation : 29-03-2023

Présenté par la Maire,
À Saint Jean de Serres, le 03 avril 2023
La Maire, Andrée ROUX
Délibéré par l'Assemblée délibérante en session ordinaire
La Maire s'est retirée lors du vote
À Saint Jean de Serres, le 03 avril 2023

Les membres du Conseil municipal,

ROUX Andrée - Maire	
BORNANCIN Édith - 1 ^{ère} adjointe	
ENGELIBERT Fabien - 2 ^{ème} adjoint	
FAYADA Alain - 3 ^{ème} adjoint	
ZANÉ Daniel - conseiller	
DARDON Elsa - conseillère	
VIOLA Dario - conseiller	
BACARESSSE Vivien - conseiller	
BOUEZDA-CABANE Marie - conseillère	
MONTEIL Danièle - conseillère	procuration à Monique DESTIENNE
CHAPON BORIS - conseiller	absent
DESTIENNE MONIQUE - conseillère	
ROUVIERE Catherine - conseillère	
JANIEC Jacqueline - conseillère	procuration à Andrée Roux

Certifié exécutoire par la Maire, compte tenu de la transmission en Préfecture, le
Et de la publication le

À Saint Jean de Serres, le 03 avril 2023